

CERTIFICAT PRIX DE TRANSFERT

Identification et gestion des enjeux
de la fiscalité des Prix de Transfert

FORMATION CONTINUE

LES RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



Lukasz Stankiewicz
Professeur des universités
Faculté de Droit,
Université Jean Moulin Lyon 3



Franck Berger
Avocat inscrit au Barreau
de Lyon
Associé, EY Société d'Avocats

LES + DE LA FORMATION

- Un rythme compatible avec une activité professionnelle (2 à 3 jours par mois pendant 4 mois).
- Une formation à la fois réglementaire et opérationnelle pour acquérir une expertise dans un domaine de pointe de la fiscalité internationale.

LA FORMATION EN BREF

PRÉSENTATION

Dans un contexte où les flux financiers internationaux et les réglementations fiscales se complexifient, la maîtrise des Prix de Transfert est devenue un enjeu stratégique pour les entreprises et les administrations fiscales.

Cette certification proposée par la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, en partenariat avec EY et par des experts de renom, offre une formation d'excellence unique en France.

OBJECTIFS

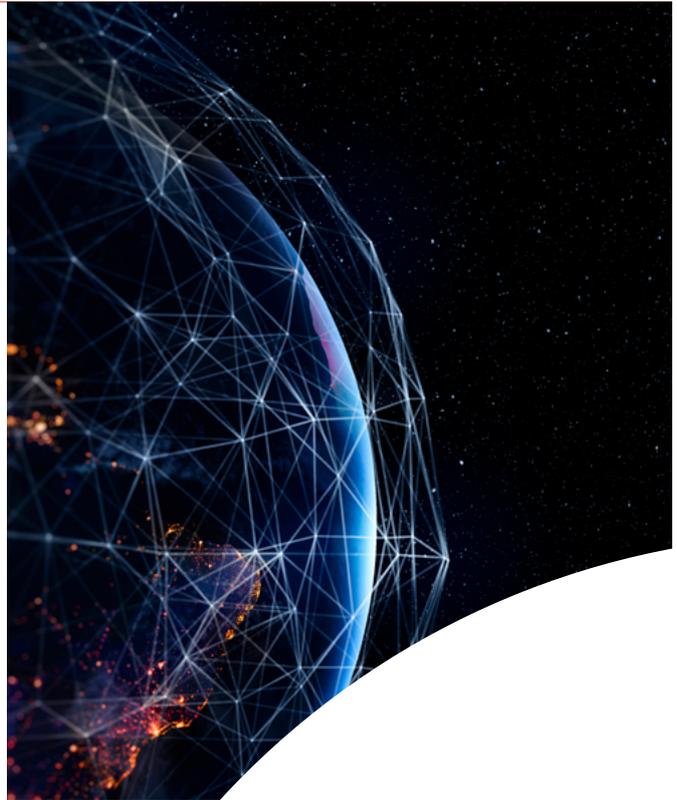
- Maîtriser les enjeux stratégiques des Prix de Transfert pour accompagner les entreprises et administrations dans un environnement global en pleine évolution, incluant notamment :
- la connaissance des mécanismes complexes de détermination des Prix de Transfert ;
 - la conformité aux réglementations nationales et internationales ;
 - la gestion du risque et des contrôles fiscaux.



*Rejoignez un réseau d'excellence
et devenez un acteur clé
de la fiscalité internationale !*

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

- **Un contenu spécialisé et actuel :** explorez les principes, méthodes et réglementations des Prix de Transfert, intégrant les dernières évolutions législatives européennes et internationales.
- **Une approche pratique et interdisciplinaire :** alliez théorie et pratique grâce à l'intervention d'universitaires et d'experts reconnus, avocats, conseils d'entreprises et de l'administration fiscale.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

En raison de sa technicité et des prérequis fiscal-comptables nécessaires, **cette formation est notamment destinée aux publics suivants :**

- cadres des directions juridiques, fiscales, comptables et financières d'entreprises ;
- cadres des administrations fiscales et financières ;
- contrôleurs de gestion, auditeurs internes, comptables, juristes, fiscalistes en entreprise ou en cabinet ;
- experts-comptables et commissaires aux comptes et leurs collaborateurs ;
- avocats ;
- étudiants de Master 2 en Droit, Économie ou Gestion.

Cette formation convient notamment au besoin de formation des professionnels dont les fonctions les amènent à :

- identifier des situations entrant dans le champ d'application des règles de Prix de Transfert ;
- mesurer la contribution propre et spécifique de chacune des parties à une relation intragroupe ;
- sélectionner, justifier et documenter la méthode appropriée de Prix de Transfert ;
- gérer les relations avec les administrations fiscales et autorités compétentes ;
- présenter les avantages et les risques des différentes possibilités offertes à l'organisation de façon à permettre la prise de décision ;
- appréhender la connexité entre l'application d'une politique de Prix de Transfert et d'autres domaines de gestion de l'entreprise.

SÉMINAIRE DE LANCEMENT 15 avril 2025 à partir de 18h*

MODULE 1 16 avril 2025 (1 jour)*

Introduction à la fiscalité internationale et aux Prix de Transfert

Les principes fondamentaux de la fiscalité internationale et leurs dernières évolutions, les enjeux des Prix de Transfert et leur importance stratégique pour les multinationales à travers le principe de pleine concurrence, et l'intersection des Prix de Transfert et des aides d'État.

MODULE 2 17 & 18 avril 2025 (2 jours)*

Les notions fondamentales des Prix de Transfert

Les principes applicables en matière de Prix de Transfert établis par l'OCDE et le droit positif français, les principales méthodes de Prix de Transfert, les obligations documentaires, les éléments composant une analyse fonctionnelle et une analyse de création de valeur, la pratique des analyses économiques de Prix de Transfert.

MODULE 3 15 & 16 mai 2025 (2 jours)*

Les différentes typologies de transactions

L'analyse des transactions intragroupe de marchandises et de services, l'identification des actifs incorporels et leur utilisation ou cession intragroupe, le financement intragroupe et les modalités de fixation des taux d'intérêt et rémunérations des garanties financières intragroupe.

MODULE 4 12 & 13 juin 2025 (2 jours)*

Le contentieux fiscal de Prix de Transfert et la gestion du risque

Les procédures, techniques et pratiques du contrôle fiscal, les mécanismes de sécurisation fiscale en amont et de résolution des litiges en aval en matière de Prix de Transfert, la jurisprudence des décisions marquantes, tant françaises qu'internationales, en matière de Prix de Transfert.

MODULE 5 2 juillet 2025 (1 jour)*

Connexité des Prix de Transfert à d'autres matières

L'interaction entre les Prix de Transfert et des disciplines telles que la comptabilité, le droit douanier et la TVA, et le droit des contrats, les implications de Prix de Transfert dans les réorganisations d'activités.

MODULE 6 3 juillet 2025 (1 jour)*

Application et spécificités sectorielles

Les particularités des Prix de Transfert dans des secteurs d'activité spécifiques.

ÉVALUATION 4 juillet 2025*

*Les dates indiquées sur ce programme sont susceptibles d'évoluer

CONDITIONS D'INSCRIPTION / PRÉREQUIS

- Niveau de recrutement :
BAC+4 en Droit, Économie, Gestion
- Admission sur dossier :
CV + lettre de motivation

DURÉE ET MODALITÉS

70 heures de formation réparties en 6 modules sur 4 mois, en présentiel (éligibles au titre de la formation professionnelle continue)

PÉRIODE / RYTHME / LIEU

- Mi-avril — début juillet 2025
- 6 modules de 1 ou 2 jours
- Université Jean Moulin Lyon 3
Campus Manufacture des Tabacs - Lyon 8^e

OBTENTION DU CERTIFICAT

Le parcours s'achève par une évaluation garantissant la validation des acquis professionnels (dernier jour de la session)

PRIX

3 000 € TTC

CONTACT ET INSCRIPTION

Service Commun de la Formation Continue
et de la Professionnalisation
fc@univ-lyon3.fr
04 78 78 71 26

Avec l'intervention de :

